
La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Nominations ecclésiastiques. — IV Comment ferons-nous notre carême ? — V Chronique. — VI La viande et le poisson au même repas. — VII Choses des Etats-Unis. — VIII Société d'une messe. — IX Union Saint-Jean. — X Notes bibliographiques. — XI Aux prières. — Avis.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 16 février

Fête de la Ste Famille, 24 anniv. de la création de Léon XIII ; quatre-temps.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 16 février

Messe du 1er dim. du Carême, *semi-double privil.* 2e or. *A cunctis*, 3e *Omnipotens* ; préface du Carême. I vêpres de la fête de la Ste Famille (2e cl.) ; mém. du dim. (ant. *Eccs.*)

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J.-E. Dugas, vicaire forain du vicariat No 8 ;

M. l'abbé L.-J. Lafortune, vicaire forain du vicariat No 13 ;

M. l'abbé A.-J. Lapalme, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul à Montréal.

COMMENT FERONS-NOUS NOTRE CAREME ?

SI nous comparons nos carêmes d'aujourd'hui à ceux d'autrefois, quelle différence ! C'est à ce point que l'on est tenté de se demander si réellement le carême existe encore.

Nos pères se soumettaient, sans broncher, dès qu'ils avaient atteint l'âge de raison, aux quarante jours d'abstinence alors imposés par l'Eglise. A vingt et un ans, ils joignaient le jeûne à l'abstinence, et ceci était général : on ne se croyait pas dispensé par un travail pénible.

Aujourd'hui, qui fait abstinence ? Qui jeûne surtout ? C'est étonnant, comme on se met à l'aise à cet égard ! Nous prenons du carême ce qui nous plaît, et nous laissons le reste avec un calme de conscience parfait.

Quand on met en parallèle l'absolue soumission de nos pères aux lois de la sainte Eglise relatives au jeûne et à l'abstinence et notre sans-gêne à cet égard, on ne peut s'empêcher de s'attrister, et comme *catholique* et comme *canadien*.

Comme *catholique*, parce que cette transgression qui, chez le plus grand nombre, paraît faite avec une sorte d'inconscience, prouve une profonde ignorance en matière de religion, et, par suite, un grand affaiblissement de la foi dans la société.

Si on s'attriste comme *catholique*, on doit s'attrister également comme *canadien*, par patriotisme. Il ne peut qu'en être ainsi, quand on constate que nos tempéraments sont aujourd'hui si frêles, si délabrés, qu'ils ne permettent plus à l'Eglise de nous imposer un carême, même très mitigé, presque nul ; et que notre race, autrefois si vigoureuse et si endurante, ne peut plus maintenant supporter, sans fléchir, une mortification, *quelque légère qu'elle soit*.

Or, est-ce à l'observation du carême qu'il faut attribuer cette dégénérescence de notre race ? On ferait rire si on le disait.

C'est d'abord *l'éducation molle et délicate* que, même chez les

pauvres, on donne aux enfants et qui fait de ces petites créatures des fleurs de serre que le moindre souffle fane et terrasse.

C'est la bonne chère, les mets fins et choisis, les liqueurs qui font de notre corps un nid d'humeurs et de congestions.

Ce sont les nuits passées dans l'atmosphère viciée des clubs des cabarets, des salles de spectacles ; ce sont les bals, les soirées mondaines, aux dépens d'un repos et d'un sommeil réparateurs, nécessaires à notre corps.

Voilà les véritables causes. Notre race était autrefois robuste, forte et féconde, parce que nos pères menaient une vie frugale, laborieuse et pure. Elle reviendra forte, belle et féconde, si, faisant effort sur nous-mêmes, nous revenons aux mœurs de nos pères.

Les lois de l'Eglise ne ruinent pas la santé, tant s'en faut !

C'est l'intempérance, sous toutes ses formes, qui nous tue !!

CHRONIQUE

Hospice de Notre-Dame des Sept-Douleurs Laprairie

 ANNÉE dernière, en plein milieu de l'hiver, un incendie ruinait l'Hospice de Notre-Dame des Sept-Douleurs au village de Laprairie.

Cette maison, ouverte depuis plus d'un demi-siècle aux vieillards et aux orphelins de la paroisse et de toute la région avoisinante, avait été fondée en 1846, à la demande des Dames de Charité, par le Rév. Père Tellier, jésuite, alors curé de Laprairie.

L'Hospice, confié aux Sœurs de la Providence, compta parmi ses bienfaiteurs des premières années M. Ruitz, prêtre en retraite, et plus tard, M. le chanoine Dufresne, MM. les curés Gravel et Bourgeault.

Au moment du désastre, l'institution donnait l'hospitalité à une soixantaine de pauvres et d'infirmes. Les habitants de Laprairie n'ont pas voulu laisser sans asile tous ces malheureux. Sous la direction de leur curé, M. Larose, ils se sont mis à l'œuvre généreusement. Les religieuses, de leur côté, se sont montrées dévouées comme toujours. La sympathie publique s'est réveillée.

Et l'Hospice, reconstruit à neuf, était béni, l'avant dernier jour de janvier, par Mgr l'archevêque de Montréal.

L'association des instituteurs affiliés à l'Ecole Normale Jacques-Cartier

Le lendemain Monseigneur, accompagné de deux prêtres de sa maison, honorait de sa présence et encourageait de ses conseils la réunion semi-annuelle des instituteurs du district de Montréal.

Une centaine de professeurs étaient présents.

Nous ne ferons pas l'analyse des conférences qui ont été lues et discutées, ce serait trop long. Mais il est certains points que nous tenons à relever brièvement.

D'abord, cette affirmation si noble et si claire des principes religieux qui doivent présider à toute véritable éducation, faite par le président de l'association, M. Casgrain, une des personnalités les plus dignes et les plus marquantes de l'enseignement dans notre province.

Ensuite, les témoignages d'estime et de confiance qui ont été exprimés à l'égard du nouveau principal de l'Ecole Normale, M. l'abbé Nazaire Dubois.

Puis, l'heureux projet d'ériger un monument à la mémoire de celui qui voua, si longtemps et d'une façon si constante, ses belles qualités du cœur et de l'esprit aux progrès de l'Ecole, M. l'abbé Hospice Verreau, enlevé subitement l'an passé à l'affection de ses collaborateurs.

Enfin, les paroles adressées aux instituteurs par Mgr l'archevêque. Paroles d'apôtre, réchauffant leur zèle pour le ministère sacré qu'ils exercent auprès des jeunes générations ; paroles d'évêque, définissant d'une manière nette et précise la nature de leurs fonctions et les plus sûrs moyens de les remplir efficacement ; paroles d'ami, leur disant sa bienveillance et son affection profonde, les classant parmi ses collaborateurs de choix.

En somme, bonne journée, qui a mis en belle lumière, une fois de plus, l'union étroite entre l'élément ecclésiastique et l'élément séculier dont bénéficie parmi nous l'œuvre de la formation de la jeunesse.

Nos cercles d'études

Au premier rang de nos cercles d'études, le cercle Ville-Marie et l'Union-Catholique occupent toujours la place d'honneur.

A l'Union-Catholique, M. J.-B. Lagacé a inauguré le 23 janvier une série de conférences, illustrées à la lumière oxyhydrique, sur les sujets suivants : *Venise artistique* ; *Raphaël et son œuvre* ; *Une excursion en Belgique* ; *Gustave Doré* ; *L'art et les enfants*.

Ces conférences ont lieu le soir, à 8 heures, et font les délices des auditeurs.

M. Lagacé a frappé une veine heureuse. Il l'exploite avec talent, avec charme. Nous l'encourageons dans cette voie.

On annonce aussi l'ouverture de la seconde série des séances du Cercle Ville-Marie, pour la saison d'hiver.

Pièces dramatiques, auditions musicales, conférences et discussions, tout promet d'être attrayant.

Le succès d'ailleurs est de tradition dans cette institution, la plus ancienne du genre à Montréal.

Prédicateurs du Carême

Encore cette année des prédications spéciales auront lieu pendant le carême, à la cathédrale, à l'église Notre-Dame et au Gésu.

A la cathédrale, les stations de la sainte quarantaine seront prêchées par Mgr Emard, évêque de Valleyfield. A Notre-Dame et au Gésu, se feront entendre les mêmes voix que l'hiver dernier, celles de Mgr Rozier et du Père Lalande.

Montréal, 6 février 1902.

LA VIANDE ET LE POISSON AU MEME REPAS

On sait qu'il est défendu de mêler dans le même repas, les jours de jeûne, la viande et le poisson. L'Eglise veut ainsi que ceux même qu'elle dispense de l'abstinence fassent encore pénitence. Mais les malades sont-ils tenus à cette loi ? C'est ce qu'on demandait au Saint-Office.

Le demandeur exposait dans sa supplique qu'une réponse du Saint-Office, du 23 janvier 1875, obligeait à ne point mêler dans le même repas viande et poisson, non seulement ceux qui jeûnent, mais ceux qui sont dispensés de la loi du jeûne, et rappelait un décret précédent, (24 mars 1841) où ceux qui étaient dispensés de la loi du jeûne à raison de leur travail et peuvent par indult manger de la viande, ne peuvent point user de poisson dans le même repas.

Or, raisonnait le demandeur, le Saint-Office parle dans ce cas de ceux qui usent d'aliments gras *en vertu d'un indult* ; d'où la conclusion naturelle serait que ceux qui mangent de la viande non pas en raison d'un indult, mais parce que leur santé l'exige impérieusement, ne sont point soumis à cette loi de la non-promiscuité de la viande et du poisson.

Ce sentiment était encore soutenu par nombre de théologiens, parmi lesquels il citait Ballerini-Palmieri, Génicot, d'Annibale et Bucceroni.

La Sacrée Congrégation a répondu, le 16 décembre 1899 : « Le demandeur peut, en sûreté de conscience, suivre la doctrine des auteurs qu'il cite. »

Les *malades* peuvent donc, même en temps de carême, manger de la viande et du poisson au même repas.

L'Eglise fait des lois pour forcer les hommes à faire pénitence ; mais la maladie que Dieu envoie est une pénitence, qui, supportée avec résignation, remplace bien des jours de jeûne.

CHOSSES DES ETATS-UNIS

CET article prend en partie, aujourd'hui, la place de la correspondance américaine que nous avons l'habitude de publier chaque mois.

Notre collaborateur ne nous en voudra pas de substituer à une portion de sa lettre quelques informations d'importance exceptionnelle, puisées dans nos échanges.

I

Dans la *Vérité Française*, M. l'abbé Charles Maignen nous apprend que la question de l'américanisme vient d'entrer dans le domaine de l'enseignement théologique officiel.

« C'est ainsi, dit-il, qu'il nous été donné de lire récemment, dans un cours de théologie, une dissertation sur l'américanisme (1).

« L'auteur, qui enseigne, au collège international de Saint-Antoine, à Rome, la théologie dogmatique, rattache avec raison l'américanisme à l'erreur qui professe que la doctrine catholique est intrinsèquement perfectible, et qu'elle doit être diversement comprise selon les progrès de la science et de la civilisation.

(1) THEOLOGIA FUNDAMENTALIS quam Romæ in collegio internationali sancti Antonii tradit et docet. P. Gabriel Casanova, O. F. M.

« C'est, dit-il, une opinion funeste et digne de réprobation.

« Le docte professeur fait un exposé historique et doctrinal de l'américanisme ; il énumère ses principaux défenseurs, parmi lesquels Mgr Ireland : *vir eloquentissimus, sed cujus scientia theologica non æquat facundiam, ut legenti ejus scripta illico patet.* D'ailleurs, ajoute le R. P. Casanova, ni Mgr Ireland, ni M. Klein, ni Mgr Keane, n'ont voulu propager, sous le nom d'américanisme, une doctrine contraire à la foi catholique.

« Après avoir exposé la doctrine catholique enseignée dans la lettre de Léon XIII au cardinal Gibbons, le R. P. Casanova réfute l'objection de ceux qui prétendent que la doctrine condamnée par le pape n'a jamais été soutenue par les partisans de l'américanisme.

« C'est renouveler, dit-il, les manœuvres des jansénistes. Léon XIII dans sa lettre réprovoque une doctrine réelle, objective, historique et pernicieuse.

« Ce clair et vigoureux exposé a, dans la langue théologique, une saveur particulière, et il faut féliciter les élèves qui savent profiter d'un tel enseignement.

« L'ouvrage du P. Casanova est édité à Rome, à la typographie sallustienne, avec l'imprimatur du maître du sacré palais. »

II

La *Semaine religieuse* de Paris, de son côté, met une sourdine à l'admiration inconsidérée dont on fait généralement preuve, en France, et ailleurs aussi, pour *l'esprit religieux* des Américains, leur *civilisation merveilleuse*, leur *vertu de tolérance*.

« Deux faits très significatifs, écrit l'un des rédacteurs de cette excellente revue, peuvent nous faire réfléchir et mieux apprécier les choses.

« Les écoles américaines sont laïcisées et neutres, c'est-à-dire hostiles au catholicisme. Ainsi qu'on le pratiquait dans quelques Etats, un maître d'école du comté de Morison avait l'habitude

de faire réciter le *Pater*, cette prière commune aux catholiques et aux protestants, lorsqu'un scrupule le prit et l'incita à demander conseil à M. Alson, le surintendant du département de l'instruction publique. Il reçut, par l'entremise de l'attorney général Douglass, de Saint-Paul (Minnesota), l'ordre d'avoir à cesser. Il ajoutait que le *Pater* même est proscrit de toutes les écoles, en vertu de l'article 1er, titre 16 de la constitution, ainsi conçu : « Nul ne sera forcé d'adhérer à un culte quelconque, d'assister à une de ses cérémonies ou même de la subir.

« Nous trouvons une autre appréciation du progrès américain et de la vertu des ministres protestants qu'il est bon de recueillir. A force de publicité et de calomnie, ceux-ci ont répandu dans le public, et peut-être jusque chez nous, une opinion très défavorable du clergé latin en général et des prêtres d'origine espagnole ou portugaise en particulier.

« Dernièrement, dans une réunion de l'*Episcopalian Missionary*, les évêques épiscopaliens Brent, Kensolving et Doane, ayant cru devoir continuer cette campagne, se sont oubliés jusqu'à déclarer que la mission des épiscopaliens dans les soi-disant catholiques Philippines se réduisait, en somme, à chasser les voleurs de la maison d'un tiers. Renchérissant, M. Kensolving déclara que le clergé catholique du Brésil était, en général, composé de gens immoraux ; et M. Brent ajouta que les prêtres catholiques des Philippines étaient pires encore.

« A la messe du 8 décembre, Mgr Mac Quaid, évêque catholique de Rochester, répondit à ces calomnies par une vigoureuse sortie.

« Il affirma debout que la moralité des religieux et des prêtres catholiques de n'importe quel pays pouvait avantageusement soutenir la comparaison avec celle des ministres protestants, en particulier des Etats-Unis.

« L'ignorance, dit-il, où l'on prétend que croupissaient les Philippines quand les missions protestantes des Etats-Unis les ont envahis,

est une fable ; et il est à craindre qu'ils ne retrouveront pas dans la suite l'instruction qu'ils possédaient alors.

« Il prédit qu'avant deux cents ans, tout comme les *Indiens* du nouveau continent, les *Philippiens* seraient radicalement exterminés par la civilisation anglo-saxonne.

« Quand les protestants arrivèrent aux îles *Hawai*, il y avait 300,000 indigènes ; le dernier recensement en accuse à peine 30,000. S'indigner contre les religieux et les discréditer est la préface de la confiscation de leurs biens et de la ruine des institutions catholiques.

Le prélat termina par ces mots :

« Il me semble particulièrement singulier que le gouvernement américain refuse de faire donner une instruction religieuse à plus de 8,000,000 d'indigènes, catholiques pour la plupart, et sous prétexte de moralité et d'économie, alors qu'il verse tous les ans 100,000 francs au sultan des îles *Soulou* pour l'entretien des nombreuses femmes de son harem. Tout en octroyant à ce musulman entière faculté de faire enseigner le *Coran* dans les écoles de ses Etats, le cabinet de *Washington* refuse aux enfants catholiques le droit de recevoir en classe l'enseignement de leur religion. Et c'est pourquoi je n'hésite pas à dénoncer l'hypocrisie et les calomnies de la prétendue civilisation américaine. »

III

A ces deux faits en réalité bien significatifs, ajoutons-en deux autres, entre les centaines qu'on pourrait relever presque tous les jours de l'année. Ceux-ci nous sont signalés par notre correspondant ordinaire, *Henri Bayard*, dans les termes suivants.

« Voici ce que je trouve dans un livre de *M. Schwill*, de *Chicago*, à l'usage obligatoire des écoles publiques :

—« La science était autrefois religieuse et dogmatique ; elle est aujourd'hui libre et universelle. »

« La papauté dans les mails de Sixte IV fut simoniacque et licencieuse. »—

« Si la première de ces assertions est purement ridicule, la seconde est malicieuse simplement, car elle n'est pas du tout prouvée ; et ce n'est pas l'autorité d'un savant de huitième ordre comme M. Schwill qui peut suffire pour l'attester et l'éclaircir.

« De Chicago encore, presque sur le même sujet, m'arrive une répartie de jeune fille, que j'aime à citer à cause de sa crânerie vigoureuse et suggestive pour plus d'un.

« En pleine université, le professeur déblatérât contre les papes, les accusant de vol, de marché d'indulgences, etc.

« Pourriez-vous me dire, Monsieur, ce que vous entendez par indulgence ? » demanda aussitôt une élève à l'orateur.

« Et celui-ci de répondre : « Mademoiselle, c'est un *lapsus linguae* que je viens d'émettre. » — « Non, Monsieur, ce n'en est pas un et à l'avenir prenez-y garde ! » continua l'enfant. »

IV

Il est temps de remettre complètement la parole à notre dévoué collaborateur.

— La *Tribune*, de New York, vient de publier le bilan religieux de l'année écoulée.

Son impression est que la prospérité matérielle est mauvaise pour les âmes.

« A part les presbytériens et les catholiques, dit-elle, toutes les Eglises sont dans un état de décadence. »

Les dons pécuniaires, qui affluaient autrefois vers les maisons de la prière, ont pris leur direction vers les temples de la science. Les épiscopaliens à eux seuls accusent un déficit de \$80,000 sur l'année précédente. Les universités et les bibliothèques sont plus richement dotées que les églises. Et, mélancoliquement, l'organe protestant se demande si c'est l'intolérantisme qui fuit ou si c'est l'indifférentisme qui naît.

— Presque simultanées, elles sont douloureuses les lettres de réclamation que Mgr Favier et Mgr Chapelle viennent d'être réduits à adresser à des journaux américains calomnieux.

De concert avec M. H. G. Squiers, premier secrétaire de la légation des Etats-Unis en Chine, usant du droit des gens et uniquement pour ne pas laisser ses gens mourir de faim, le vicaire apostolique avait autorisé publiquement ses serviteurs à prendre de la farine dans un magasin chinois, et à nourrir les personnes réfugiées dans le Pétang.

Cet acte, que la justice internationale appelle obligatoire, fut mal interprété par des journaux des Etats-Unis. De là la lettre de l'évêque, lettre douce et digne, lettre d'un père que l'on a blessé au cœur, lettre qui semble mouillée de larmes.

Quant aux réclamations de Mgr l'archevêque de la Nouvelle-Orléans, contre le *Chicago Record Herald*, elles aussi ont été pleinement justifiées et ont tourné à la confusion du folliculaire journaliste.

Il s'agissait de la question des Philippines, mais comme j'apprends de bonne source qu'une lettre du Souverain-Pontife sur ce sujet doit paraître dans les premiers jours de février, je reviendrai alors sur les explications émises.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 5 février 1902.

M. l'abbé Pierre Bédard, curé de Saint-Constant, décédé hier, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, ptre

Chancelier.

UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, le 5 février 1902.

M. l'abbé Pierre Bédard, curé de Saint-Constant, décédé hier, était membre de l'Union Saint-Jean. (Section d'une messe).

G. DAUTH, ptre, chan.,

Secrétaire de l'Union Saint-Jean.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LIBRAIRIE CADIEUX & DEROME

MM. Cadieux et Derome, libraires-éditeurs bien connus de notre ville, méritent d'être chaleureusement félicités pour le dévouement dont ils font preuve, en publiant : le *Canada Ecclésiastique*, la *Galerie Nationale*, et une réédition des *Mélanges Religieux*.

Sans doute, ils ne sont pas les seuls éditeurs canadiens à nous rendre des services précieux. Pour ne mentionner que les plus anciennes maisons, les librairies Fabre et Gravel, Beauchemin & Fils, Granger Frères ont droit également à nos éloges. Chacune de ces maisons s'est signalée à la reconnaissance publique, par des œuvres d'une initiative heureuse au point de vue national et religieux.

Mais nous sommes en retard vis-à-vis de la librairie Cadieux & Derome. Un silence qui se prolongerait encore, pourrait donner lieu à des interprétations injustes de la part de nos lecteurs, ce que nous regretterions sincèrement.

Il y a deux ans, quelques réserves et certaines critiques de détail s'imposaient sur le compte du *Canada Ecclésiastique* ; nous les avons formulées, dans l'espoir d'être utile aux éditeurs.

Cette année, ou a pu faire droit à nos observations dans une mesure pleinement satisfaisante.

Dès l'année prochaine, l'œuvre sera parfaite. Plusieurs améliorations seront apportées au classement des matières dans le tableau de chaque paroisse ; les cadres agrandis renfermeront un état absolument complet de toutes les œuvres d'éducation et de charité, de toutes les sociétés pieuses et de toutes les associations catholiques ; les statistiques elles-mêmes, déjà bien satisfaisantes, seront contrôlées avec une rigueur impeccable.

C'est donc un encouragement efficace qui est dû aux éditeurs, et pour les qualités actuelles de leur annuaire, et pour les perfectionnements qu'ils ne cesseront de lui donner.

Nous avons déjà dit combien nous paraissait utile et importante la réédition des *Mélanges Religieux*, sorte d'annales historiques du diocèse de Montréal.

Les exemplaires de cette précieuse revue sont devenues excessivement rares. Les séries complètes sont presque introuvables. Ne laissons pas passer une occasion si favorable de se procurer un pareil ouvrage. Dans quelques années, il sera trop tard.

Et pourtant, de quel appoint inappréciable seraient les *Mélanges Religieux* dans les recherches historiques, relatives aux événements religieux qui ont rempli en particulier le règne de Mgr Bourget.

L'autre publication que nous tenions à annoncer, continue une belle collection de portraits historiques, destinés à perpétuer la mémoire et à honorer les nobles qualités de nos hommes illustres, ecclésiastiques ou laïques.

La première série est achevée. Elle renferme trente des plus remarquables figures de notre histoire. La seconde série sera bientôt

complétée. On peut acheter ces portraits au choix, soit par série, soit à l'unité. Le prix est à la portée de toutes les bourses.

Comme cadeau, comme étrennes, comme récompense scolaire, rien ne saurait être plus présentable. Nous souhaiterions même que ces portraits aillent orner les murs de toutes les maisons canadiennes, pour y faire revivre et aimer davantage les gloires du passé.

AUX PRIERES

M. l'abbé Pierre Bédard, curé de Saint-Constant, décédé à Saint-Constant.

Mère Joseph du Sacré-Cœur, née Esther Parizeau, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Vancouver, Wash., Etats-Unis.

Sœur Esdras, née Marie-Alexandrine Tessier, professe vocale des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Saint-Vincent-de-Paul, Isle-Jésus.

Sœur Sainte-Reine, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Alphonsine Boire, des Sœurs-Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Christine Talon-l'Espérance, des Sœurs-Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Saint-Boniface.

Sœur Marie de Sainte-Catherine de Sienne, née Marie Charbonneau, religieuse choriste, des Sœurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Elizabeth de Portugal, née Georgianna Deland, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Mme S. Maynard, née Louise Séré, décédée à Saint-Isidore.

M. Eusèbe Senécal, décédé à Montréal.

M. Adolphe Gaudet, décédé à Chambly.

M. Michel Dorais, de Châteauguay, décédé à Sainte-Martine.

AVIS

I



offre en vente, pour deux cents cinquante dollars, un magnifique harmonium en parfait ordre qui vaut sept cents dollars.

II

Une personne désire vendre la série complète de tous les numéros de la *Semaine religieuse* de Montréal. Occasion exceptionnelle.

III

Une autre personne céderait à bon marché quatorze volumes de la *Revue Canadienne*, comprenant les années 1864, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77. Ces volumes sont tous en parfait ordre. Douze sont reliés, reliure commune; deux années sont en livraisons brochées. Dans ces deux années, il manque quatre livraisons : celles des mois de mars, juillet et août en 1872, et celle du mois de juin en 1873.

On pourra aussi se procurer chez la même personne :
Les Tomes I, III, et IV, du *Foyer Canadien*, 3 volumes reliés bien conservés ;

Les deux volumes, reliés en un seul, de la *Littérature Canadienne* ;

Les *Soirées Canadiennes*, années 1861 et 1862 reliées ensemble.

S'adresser à la *Semaine religieuse*, archevêché de Montréal.